

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NORME NF T 01-102

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NOM DU PRODUIT : SÉPIOLITE CALCINÉE entre 850 et 900°C

CODE PRODUIT :

FOURNISSEUR :

Nom : SEPIOLSA FRANCE

Téléphone : 01 34 51 27 19 Fax : 01 34 51 44 84

Adresse : 8/10 rue du Gast à Saint-Germain-en-Laye (78100)

Téléphone d'Urgence : . 01 34 51 27 19

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM CHIMIQUE USUEL : ARGILE de type SÉPIOLITE

NUMÉRO C.A.S. (Chemical Abstract Service) : 63800-37-3

CONSTITUANTS contribuant aux dangers : néant

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

PRINCIPAUX DANGERS :

Effets néfastes sur la santé : néant

Effets sur l'environnement : néant

Dangers physiques & chimiques : néant

RISQUES SPÉCIFIQUES

principaux symptômes : néant

4. PRINCIPAUX SECOURS

en cas de :

Inhalation : non concerné
Contact avec la peau : non concerné
Contact avec les yeux : non concerné
Ingestion : non concerné

PROTECTION DES SAUVETEURS : non concerné

INSTRUCTIONS POUR LE MÉDECIN : non concerné

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION : Matière inerte non inflammable

DANGERS SPÉCIFIQUES :

Méthodes particulières d'intervention : néant

PROTECTION DES INTERVENANTS : Cf. Par.6

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : lors de manipulation de quantités importantes risquant de provoquer l'empoussièrement de l'atmosphère, prévoir le port du masque à poussières.

Précautions pour la protection de l'environnement : néant

Méthodes de nettoyage : 1° Ramasser à la pelle
2° Lavage à l'eau

7. MANIPULATION & STOCKAGE

MANIPULATION :

Mesures techniques : néant

Précautions : lors de manipulation de quantités importantes risquant de provoquer l'empoussièrement de l'atmosphère, prévoir le port du masque à poussières.

Conseils d'utilisation : voir notice d'utilisation.

STOCKAGE :

Mesures techniques :
Conditions de stockage : stocker à l'abri de l'humidité
Matières incompatibles : néant
Matériaux d'emballage : pas de matériau à éviter

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique : Masque (Voir ci-dessous)
Paramètres de contrôle : néant
Equipements de protection individuelle : lors de manipulation de quantités importantes risquant de provoquer l'empoussièrement de l'atmosphère du poste de travail, prévoir le port du masque à poussières ou un dispositif d'aspiration des poussières.
Mesures d'hygiène : Code du Travail Art. R 232-12/14

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES & CHIMIQUES

ASPECT :

État physique :	Solide
Forme :	Granulée
Couleur :	Beige Rosé
Odeur :	Néant
pH :	10+/- 1 à 10% en dispersion dans l'eau
Température d'ébullition :	ne s'applique pas
Température de décomposition :	ne s'applique pas
Point d'éclair :	néant
Température d'auto-inflammation :	néant
Caractéristiques d'explosivité :	néant
Pression de vapeur :	ne s'applique pas
Densité de vapeur :	ne s'applique pas
Masse volumique :	500 à 650 g/l
Solubilité :	insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau :	ne s'applique pas

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Conditions à éviter : néant
Matières à éviter : néant
Produits de décomposition dangereux : néant

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Substance friable. Contrôle de la teneur de poussières dans les locaux industriels (Valeur max : 10 mg/m³)

Toxicité aiguë : néant - Effets locaux : néant

Sensibilisation : ne s'applique pas

Toxicité chronique & à long terme : Art. L 500 Code Sécurité Sociale

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité : RAS - Persistance/biodégradabilité : RAS

Bioaccumulation : RAS

Écotoxicité : Loi sur les déchets n° 75-633 et éventuellement selon la substance absorbée.

13. CONDITIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus : les précautions à prendre concerne le rejet des éventuelles substances absorbées. (Voir Loi cadre sur l'Eau et Loi cadre sur la Pollution atmosphérique)

Emballages souillés : néant

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

Voies Terrestres : RAS

Voies fluviales : RAS

Voie maritime : RAS

Voie aérienne : RAS

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE : RAS

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.